

Aménagement

Couac sur l'île Rousseau: le gravier est impraticable

Depuis la rénovation du site, les personnes à mobilité réduite peinent à y accéder. La Ville va changer le revêtement

Chloé Dethurens

À l'occasion du tricentenaire de la naissance de l'écrivain, l'île Rousseau s'est vu offrir un lifting, il y a de cela trois ans. Mais depuis, ce site phare du tourisme genevois reste difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Le gravier posé par la Ville à la fin des travaux, à la demande de la Commission des monuments de la nature et des sites (CMNS), est effectivement peu praticable. Face aux demandes d'associations, la Municipalité va revoir sa copie. L'opération coûtera près de 100 000 francs, qui seront piochés dans le crédit déjà voté.

Les pavés évincés

Initialement, la Ville comptait installer des pavés sur le pourtour de l'île afin de permettre aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite d'y circuler confortablement, conformément au projet voté par le Municipal. Mais ce n'était pas du goût de la CMNS, qui a proposé que le projet soit revu: «Elle a demandé à la Ville de poser un revêtement uniforme», indique Cédric Waelti, porte-parole du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS). Conséquence? L'anniversaire de Jean-Jacques Rousseau approchant à grand pas, le dépar-



La Ville a rénové l'île en 2011. Dès le 1er avril, elle remplacera le gravier par de l'argilo-calcaire. L. GUIRAUD

tement, alors géré par Pierre Maudet, opte pour le projet autorisé par l'Etat et corrigé par la CMNS, qui prévoit du gravier, peu onéreux et facilement remplaçable. Le projet de base voté par le Municipal est écarté, ce qui ne manque pas d'agacer certains élus.

Le gravier représentant un véritable obstacle pour les personnes à mobilité réduite, l'association Handicap architecture urbanisme (HAU) contacte la Ville afin de trouver une solution. «Nous avons rencontré le Service des espaces verts à plusieurs reprises et avons passé en revue différents sites afin de trouver un matériau qui soit perméable et en même temps praticable, confortable et

sécurisant», explique François Planche, président. L'association et la Ville tranchent pour un revêtement «argilo-calcaire, à l'aspect minéral, moins rude que le bitume». Le matériau a d'ailleurs déjà fait ses preuves, du côté de la rue de Zurich, aux Pâquis.

Six semaines de travaux

Le changement de revêtement coûtera 100 000 francs à la Municipalité. Mais celle-ci n'aura pas à mettre la main au porte-monnaie: «Ces travaux seront financés par le crédit d'aménagement initial, dont le montant total n'avait pas été dépensé, explique Guillaume Barazzone, magistrat PDC chargé du DEUS. Les personnes souffrant

d'un handicap mais aussi les personnes âgées doivent avoir accès à tous les lieux publics.» Les travaux débiteront le 1er avril et dureront six semaines. Ils seront réalisés en deux étapes, afin de ne pas devoir fermer l'île, qui bénéficie depuis l'an dernier d'un kiosque flambant neuf, à ses visiteurs.

En ville, d'autres réaménagements se préparent sous l'œil attentif de l'association HAU. Parmi eux, le pavage de plusieurs rues en Vieille-Ville. François Planche de relever: «La pose peut être améliorée si les pavés sont assez égaux, possèdent une surface plane, sont suffisamment rapprochés et tenus avec des joints résistants aux intempéries.»